

# LE RÉVEIL

ÉDUCATION PUBLIQUE—RÉFORMES

ARTHUR BUIES, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

Vol. I

MONTREAL, SAMEDI, 9 DECEMBRE 1876

No. 29

MONTREAL, 9 DECEMBRE 1876

Il y a quinze jours à peine, l'honorable M. P. Fortin, ci-devant *Orateur* de l'Assemblée Législative, et commandant autrefois le vaisseau d'état, *La Canadienne*, communiquait à la presse de Québec la lettre que nous transcrivons ci-dessous en son entier, parce qu'elle est une des rares choses qui, dans la politique d'aujourd'hui, mérite d'être signalée, examinée, et prise en considération, suivant l'expression consacrée des ministres de tous les pays.

M. Fortin, quelles que soient ses opinions, qu'elle qu'ait été sa carrière politique, est un homme utile; il est utile, parce qu'il est studieux; à ce titre, il fait une singulière physionomie en chambre, parmi des gens qui, en général, n'étudient pas plus les questions d'un intérêt général élevé, et ne s'en occupent pas plus que nous ne nous occupons des chasses à l'ours dans la lune. On verra par sa lettre que M. Fortin est aussi un révélateur: c'est piquant. Nous avons la troisième marine du monde, paraît-il, d'après les affirmations officielles appelées statistiques, et nous n'avons pas de marins! Il n'y a pas une seule petite école de marine dans une province comme la nôtre qui est un pays essentiellement maritime. Nous avons des tonneaux par millions, nous jaugeons d'une façon superbe, et nous ne pouvons pas fournir un seul capitaine au long cours ni un second qui sache prendre son méridien en plein océan. Que dites-vous de cela? M. Fortin nous explique que pour la marine, comme nous l'avons établi pour les autres branches des connaissances humaines, la province de Québec se classe après les pays les plus jeunes au monde, et il le prouve par l'exemple de la Nouvelle-Zélande, colonie qui a à peine un demi-siècle d'existence: "La Nouvelle-Zélande, dit-il, bien inférieure au *Dominion* en étendue de territoire et en ressources, a une école navale où 55 marins et presque autant d'ingénieurs ont suivi leur cours complet et ont reçu le brevet de capacité après avoir passé leurs examens. Cette jeune colonie possède en outre un vaisseau-école stationné à Kohimaroma, où 80 jeunes gens sont allés se former, également à la théorie et à la pratique de l'art nautique. Il a été question plus d'une fois d'éta-

blir un vaisseau-école de la même manière à Québec, mais on n'a pas donné suite à ce dessein. N'est-il pas curieux que le Canada reçoive une leçon des antipodes, lui qui se vante d'avoir la troisième marine du monde?....."

Pour donner exécution à son projet de faire rétablir à Québec l'école de marine abolie l'année dernière, M. Fortin a convoqué une députation qui s'est rendue auprès du premier ministre de la province. Il a démontré la nécessité d'une école de marine, alors que la loi exige que tout navire, traversant l'océan, soit commandé par un capitaine ou un second qui a obtenu son brevet. Faut de pouvoir obtenir ce brevet dans la province de Québec, nos jeunes gens sont obligés d'aller aux écoles de St. Jean, Nouveau-Brunswick, d'Halifax ou d'Angleterre, et, comme ils n'y vont pas, force est de faire venir des provinces maritimes ou d'Angleterre des hommes compétents pour commander nos navires.

M. James G. Ross, le plus grand armateur du Dominion, et qui faisait partie de la députation, a appuyé vivement ce qu'avait dit M. Fortin, et il a donné des exemples pour faire voir combien il est coûteux, incommode et vexant de faire venir des capitaines de l'étranger, quand on peut en former tout aussi bien ici même au moyen d'une école de marine. Des constructeurs de navires et des armateurs présents se sont exprimés également dans le même sens, et le résultat de la députation a été que le premier ministre a promis l'allocation nécessaire à l'établissement d'une école navale à Québec.

Félicitons-en ce digne personnage, mais félicitons-nous surtout de ce que la députation ait été conduite par l'honorable M. Fortin, un partisan du ministère de Boucherville.

Relativement à cette question de l'école de marine, un correspondant écrit au *Chronicle* de Québec que le gouvernement local pourrait bien prendre aussi sur lui l'exécution d'un autre projet de M. Fortin, celui d'une ligne télégraphique entre Matane et la Rivière-aux-Renards. On sait que c'est là la partie la plus dangereuse du St. Laurent, qu'il y arrive de fréquents naufrages accompagnés de nombreuses pertes de vies, et